

GUIDE DES DOCUMENTS-TYPES RELATIFS AUX MARCHÉS PUBLICS

1^{ÈRE} PARTIE CAHIERS DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES

2016

PREAMBULE

Au cours des deux dernières décennies, la bonne gestion des marchés publics est devenue un des critères importants utilisés pour évaluer les progrès nationaux en matière de bonne gouvernance car lorsque les procédures de passation et d'exécution des marchés publics sont régies par un cadre légal et réglementaire adéquat, ces derniers, en tant que levier stratégique d'investissement public, contribuent à un développement durable.

Aussi et pour contribuer à une bonne gouvernance des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, le Secrétariat Générale du Gouvernement a élaboré des documents types qui encadrent les procédures de passation et d'exécution des marchés publics à savoir les cahiers des prescriptions spéciales (CPS) par nature de dépenses, et les règlements de consultation (RC) par mode de passation.

Conscient de l'importance de ces documents qui constituent des éléments importants des dossiers d'appels d'offres, nous avons veillé lors de leur rédaction à les établir avec un souci de respecter les principes sacro saints de l'achat public à savoir le libre jeu de la concurrence, la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des concurrents et la transparence de la procédure d'attribution.

Pour ce faire nous avons établis des cahiers de prescriptions spéciales types par nature de prestations et nous avons veillé à ce qu'ils incluent les principales dispositions que tout CPS doit prévoir au niveau de la partie administrative, alors que la partie technique est laissée aux maîtres d'ouvrages dont la mesure ou elle est réservée à la définition qualitative et quantitative de leurs besoins.

De la même manière nous avons établis des règlements de consultation par mode de passation et par nature de prestations et nous avons veillé à ce qu'ils incluent les principales dispositions que tout règlement de consultation doit prévoir conformément aux dispositions du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Toutefois pour les marchés de service nous avons considéré judicieux de distinguer entre les marchés d'études et de maîtrise d'œuvre (EMO) d'une part et les marchés relatifs aux autres prestations de services autres que EMO d'autre part et d'établir des RC propres à chaque catégorie pour tenir compte de la nette différence entre ces deux catégories de marchés (plus particulièrement en ce qui concerne le critère d'attribution) pour faciliter ainsi la tâche aux maîtres d'ouvrages voulant adopter ces documents.

Ce travail s'est basé essentiellement sur les dispositions du nouveau décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics ainsi que sur les différents cahiers de clauses administratives générales des marchés de travaux, d'études et de maîtrise d'œuvre en vigueur, s'est inspiré aussi des six documents types établis par la Trésorerie Générale du Royaume (Trois CPS et trois RC relatifs aux marchés de travaux, fournitures et services) et a adopté la méthodologie suivie par la trésorerie Générale pour l'élaboration des documents types relatifs à l'ancien décret n° 2-06-388 du 05 février 2007.

De ce fait ce travail constitue donc un complément et une prolongation des documents établis par la Trésorerie Générale du Royaume dans la mesure où les règlements de consultation types élaborés le sont par mode de passation et par nature de dépense et concernent :

- RC type pour les marchés de fournitures par appels d'offres ouverts, restreint et avec présélection ;
- RC type pour les marchés de travaux par appels d'offres ouverts, restreint et avec présélection ;
- RC type pour les marchés d'études et de maîtrise d'œuvre par appels d'offres ouverts, restreint et avec présélection
- RC type pour les marchés services autres que les marchés d'études et de maîtrise d'œuvre par appels d'offres ouverts, restreint et avec présélection ;
- RC type pour les marchés des prestations architecturales par consultation architecturale et par concours architectural ;

Alors que les CPS élaborés le sont par nature de dépenses et concernent :

- CPS type pour les marchés de travaux : Bâtiment, infrastructure et travaux public ;

- CPS type pour les marchés de fournitures : fourniture courante, fourniture non courante et location avec option achat;
- CPS type pour les marchés de services : études et maîtrise d'œuvre, gardiennage, jardinage, formation, maintenance et transport.

Ce travail de standardisation des documents types en question vise à atteindre les objectifs suivants :

- Porter assistance aux gestionnaires par la mise à leur dispositions des documents types , devant leur servir de base pour l'élaboration des RC et des CPS et leur permettre ainsi d'accorder plus d'attention aux autres travaux que nécessite la procédure de l'achat public.
- Mettre à la disposition des éventuels candidats des RC et des CPS qui contiennent des éléments d'information adéquats et nécessaires leur permettant ainsi de préparer leurs offres dans les meilleures conditions, et d'assurer ainsi le libre jeu de la concurrence et l'égalité d'accès à la commande publique et la transparence de la procédure d'attribution.

Il à signaler, également, qu'une importance particulière a été accordée à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics plus particulièrement pour l'axe de la soumission électronique suivant les nouveautés apportées par le décret n°2-12-349 précité et l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 4 Septembre 2014.

Ainsi des articles dédiés aux modalités de dépôt et de retrait des offres électroniquement ont été insérés au niveau de tout les RC en veillant à donner le maximum d'informations possibles aux éventuels candidats aux appel d'offres pour les encourager (quand c'est prévue par le RC) à opter pour cette modalité de remise des offres que nous considérons très bénéfique aussi bien pour les maitres d'ouvrages que pour les prestataires de services au niveau du coût, du temps et de la transparence de la procédure d'une part et d'autre part un chantier à réussir car la suite du projet de la dématérialisation des marchés publics en dépend.

En fin, Il y a lieu de souligner que les documents types en question, proposés dans le cadre de ce travail, le sont à titre indicatif et que les maîtres d'ouvrages sont invités à les adapter selon leurs besoins, dans le respect de la réglementation en vigueur.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Préambule.....	3
CPS type par nature de prestations.....	6
CPS type pour les marchés de fournitures.....	7
CPS type pour les marchés de fournitures courantes.....	8
CPS type pour les marchés de fournitures non courantes.....	45
CPS type pour le marchés de location avec option d'achat.....	80
CPS type pour les marchés de travaux de bâtiment.....	114
CPS type pour les marchés de travaux Infrastructure.....	156
CPS type pour les marchés de travaux publics.....	197
CPS type pour les marchés d'études et de maîtrise d'œuvre.....	239
CPS type pour les marchés de service autres qu'études et de maîtrise d'œuvre	270
CPS type pour les marchés de gardiennage.....	301
CPS type pour les marchés de maintenance.....	331
CPS type Pour les marchés de transport.....	361
CPS type Pour les marchés de formation.....	391